

Visioconférence Président de la République - Maires 23 avril 2020

Éléments de l'intervention du Président de la République en conclusion de celles des associations d'élus et des maires

Le Président de la République a entendu les propositions et remarques des associations d'élus et des maires invités ; Il n'a en revanche pas vraiment répondu, point par point, aux suggestions, mais celles-ci ont été bien notées et seront instruites par les ministres.

Il a d'emblée affirmé sa volonté de « *co-construire* » la stratégie de déconfinement avec les maires, de façon différenciée, non par régions administratives, mais à l'échelle des communes, voire, si besoin, à l'échelle des quartiers pour chacune des écoles qui peuvent avoir des réalités très spécifiques.

Pour les établissements scolaires, il sera engagé, à partir d'un cadre national qui sera fourni aux communes au début de la semaine du 27 avril par le coordinateur du *groupe de travail interministériel sur les stratégies de déconfinement*, un travail au plus près du terrain avec les responsables locaux de l'Éducation nationale et les parents d'élèves.

L'ouverture devra concerner prioritairement les enfants les plus défavorisés, ceux des familles dont les parents doivent travailler, en commençant par les élèves de primaire et de 6ème-5ème. Le volontariat des familles devra être garanti. Les personnels devront être protégés du virus, l'État et les collectivités devant se charger de le faire.

Pour les transports collectifs, le même état d'esprit et la même démarche devront prévaloir, avec les *autorités organisatrices de transports (AOT)*.

Pour les masques de protection, il a rappelé que « *les masques pour soignants doivent aller aux soignants* », qu'il en faut aujourd'hui 40 millions par semaine et qu'il en faudra 100 millions avec l'élargissement de leur usage nécessaire à d'autres professions.

Pour le « *grand public* », il a rappelé que, pour l'heure, la seule mesure de protection efficace est le maintien du confinement. Après le 11 mai, jour du début du déconfinement par étapes et par territoire, le port du masque sera «

recommandé », mais ne pourra être rendu obligatoire que dans certaines situations (transports publics par exemple).

Prenant en compte les diversités de situations des collectivités locales qui peuvent, sans y être contraintes, commander et distribuer des masques, il a précisé que l'État « *sera au rendez-vous du partage financier du fardeau* ».

Pour les tests, il a indiqué que le seul test utile est le *PCR virologique*, et non le test *sérologique*, et que « *ça n'aurait aucun sens de tester chaque matin tous les Français* ». Il faut néanmoins tester les personnes symptomatiques, les personnes de leur entourage, et les « *cas contact* » (les personnes causes).

Il faudra cependant tester systématiquement les personnels travaillant au contact de personnes, et notamment du public, comme les acteurs de la scolarité. Ce sera notamment une condition de la mobilisation de ces personnels pour la réouverture des établissements scolaires.

Les maires doivent prévoir dès à présent les modalités d'accès aux tests, en « *territorialisant l'épidémie* ». Le Président de la République indiqué qu'ils doivent recenser et mobiliser toutes les possibilités locales (laboratoires départementaux, laboratoires privés, vétérinaires, etc.), et concentrer les ressources de tests sur les personnels soignants et les *établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)*. Les maires auront en charge l'information sur les sites de test de leur territoire, par exemple avec des « *numéros verts* ». La « *réserve sanitaire* » devra être mobilisée pour aider à faire les tests.

En aval, pour les personnes testées positives, il reste à définir les modalités de la notification de leur état, de leur isolement (en famille ? en hôtel ? etc).

Sur d'autres points, le Président de la République a donné quelques indications. **Pour les lieux de culte**, il n'y aura pas de réouverture avant environ mi-juin, quel que soit le culte. **Les rassemblements, par exemple culturels**, ne sont pas pour l'instant à l'ordre du jour du déconfinement. **Les aides sociales** vont être augmentées. **Le cadre de responsabilité** des élus locaux va être clarifié. **Les cimetières** peuvent être rouverts.

Une visioconférence de même nature sera organisée dans 8 à 10 jours, ainsi qu'une autre après le 11 mai.

Quelques éléments des interventions de ministres et du coordinateur du déconfinement à l'issue de l'intervention du Président de la République

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a insisté sur le fait qu'il y aura bien une « *doctrine de l'État* » à décliner avec des « *adaptations locales* ».

Le ministre chargé des Collectivités territoriales dans ce même gouvernement auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a confirmé que « *toutes les collectivités qui auraient des difficultés seront aidées* ». Il a invité les maires à « *documenter* » les pertes de recettes et accroissement de charges de leurs communes. Il a indiqué qu'est envisagée une troisième « *section budgétaire* », en plus de celle de fonctionnement et d'investissement, permettant d'inscrire les dépenses exceptionnelles engagées pour l'épidémie, sans toutefois être affirmatif sur la possibilité qu'il y aura de « *lisser* » ces dépenses sur plusieurs exercices pour en limiter l'impact budgétaire. Le « *contrat de Cahors* » est suspendu.

Le coordinateur interministériel du déconfinement a affirmé vouloir fournir très vite la « *doctrine de l'État* ». Il a alerté sur le fait qu'il est possible qu'il y ait des décisions de « *reconfinement* » en fonction des effets du déconfinement.

Quelques propos de présidents d'associations d'élus et maires avant l'intervention du Président de la République

François Baroin (AMF – Troyes) a indiqué que, dans plusieurs régions, l'armée est disponible pour aider à la distribution de masques. Il a indiqué que la « *garde nationale des maires* » est au rendez-vous.

Caroline Cayeux (Villes de France – Beauvais) a indiqué avoir besoin d'informations sur les types de services et lieux publics à rouvrir.

Jean-Luc Moudenc (France Urbaine – Toulouse) a questionné sur la réouverture des lieux de culte.

Christophe Bouillon (APVF – Canteleu) a suggéré, vu la « *durée de vie* » limitée des masques grand public, que chaque Français puisse être doté de 4 masques, l'un fourni par la commune ou l'intercommunalité, un autre par le département, un autre par la région, et un autre par l'État.

Éric Piolle (Grenoble) a proposé que les distributions de masques se fassent suivant le même process que celle des pastilles d'iode en cas de pollution nucléaire. Il a appuyé les demandes et propositions de *Ville & Banlieue*.

Denis Thuriot (Nevers) a suggéré un plan de déplacements urbains pour le déconfinement qui conjugue transports collectifs à accès limité et modes doux, la commune fournissant à chaque famille des schémas de trajets sécurisés pour les déplacements rendus nécessaires, pour la scolarisation, le travail, les courses, etc.

Luc Bouard (La Roche-sur-Yon) a suggéré un « *label d'excellence sanitaire* » à délivrer aux commerces qui respecteraient parfaitement les mesures de précaution sanitaire. Il a également plaidé pour la réouverture des cimetières.

Guillaume Delbar (Roubaix) a appuyé les demandes et propositions de *Ville & Banlieue* et fait l'éloge de la « *co-construction* », dans l'esprit qui a présidé à l'élaboration du « *rapport Borloo* ».

Gilles Poux (La Courneuve) a demandé le gel des fermetures de classes, l'abondement des budgets des communes populaires par l'État, des moyens pour un plan global d'urgence d'accompagnement scolaire coporté par l'État, les communes et les associations, et des moyens spécifiques pour qu'il puisse y avoir une « *grande respiration* » cet été, avec un ensemble d'activités de loisirs, sports et culture proposées aux enfants, jeunes et familles.

Olivier Klein (ANRU – Clichy-sous-Bois) a insisté sur la nécessité de reprendre les chantiers de la rénovation urbaine, nécessaires à l'économie et l'insertion, souhaité un repositionnement de l'ANRU sur l'importance des *maisons de santé* dans les QPV, une accélération des dispositifs plutôt qu'un 3ème plan de rénovation, et des moyens pour que les vacataires communaux puissent payés, même en période de confinement, et pour les activités et structures périscolaires.